

Evolution du bilan d'approvisionnement en céréales de la Belgique de 1970/71 à 2003/04

Ph. Burny¹, S. Matendo² et B. Duquesne³

1. Introduction

La réforme de la PAC de 2003 oriente clairement la production agricole vers les marchés, c'est-à-dire qu'il faut produire une quantité et une qualité qui correspondent au plus près à la demande finale des consommateurs, laquelle demande transite le plus souvent au travers des opérateurs économiques des différents maillons de filières plus ou moins longues. La gestion des marchés agricoles, largement aux mains des pouvoirs publics depuis la naissance de la PAC dans les années soixante, va donc passer de manière significative dans le secteur privé, les autorités publiques gardant un rôle régulateur.

Cette nouvelle optique concerne directement les céréales, qui ont toujours été la base de la PAC. Des changements et des adaptations non négligeables sont donc à attendre de la part des agents économiques, y compris les agriculteurs, producteurs de matières premières qui, comme les céréales, subissent des transformations variées et successives, ce qui multiplie le nombre de marchés spécifiques et rend les décisions économiques d'autant plus complexes.

Mais à cette « révolution des mentalités » s'ajoute encore un phénomène nouveau : le développement des biocarburants. En vérité, voilà plus de trente ans, à la suite de la première crise pétrolière en 1973, que des initiatives ont été prises afin de diversifier nos sources d'approvisionnement en énergie. Cependant, jusqu'à présent, le pétrole est resté très compétitif sur le plan financier et les sources d'énergie alternatives sont restées marginales. Il semble néanmoins que l'on assiste actuellement à un tournant. Les réserves de pétrole ou de gaz diminuent inexorablement alors que la demande énergétique mondiale croît à une vitesse inégalée. Par ailleurs, l'agronomie ne cesse de faire des progrès et d'améliorer la productivité du travail, de la terre et des intrants. Un nouvel équilibre s'établit et des perspectives de développement des biocarburants se font de plus en plus précises.

Outre des projets microéconomiques relatifs à l'utilisation des biocarburants à la ferme, des projets industriels de grande envergure voient le jour un peu partout dans le monde, ainsi que dans notre pays. C'est ainsi qu'il existe des plans d'installation d'une usine à Gand et d'une autre à Wanze. Le fonctionnement de ces entreprises de grande taille nécessitera la mise à disposition d'importantes quantités de matières premières. Quelle sera l'importance des nouveaux débouchés pour les matières premières agricoles ? Quelles seront ces matières premières ? D'où viendront-elles ? Quels seront les impacts sur les marchés, les prix, la

¹ CRA-W – Cellule Economie

² F.U.S.A.Gembloux – Unité d'Economie et Développement rural

³ F.U.S.A.Gembloux – Observatoire de la Consommation Alimentaire, Unité d'Economie et Développement rural

2 Approvisionnement en céréales

rentabilité relative des différentes productions agricoles ? Toutes ces questions restent largement ouvertes, tant les inconnues demeurent nombreuses. Les céréales pouvant cependant jouer un rôle important dans ce domaine, il semble opportun de faire le point sur l'évolution passée et sur le présent de la production et de l'utilisation des céréales en Belgique. Cela permettra de mieux estimer l'ordre de grandeur de l'impact du développement des biocarburants à base de céréales. Ce débouché restera-t-il marginal ou, au contraire, perturbera-t-il considérablement les traits actuels du marché belge des céréales ?

De façon à apporter des éléments d'information sur cette question, le bilan d'approvisionnement de la Belgique en céréales au cours de ces dernières années sera traité ci-dessous.

2. Le taux d'auto-approvisionnement en céréales

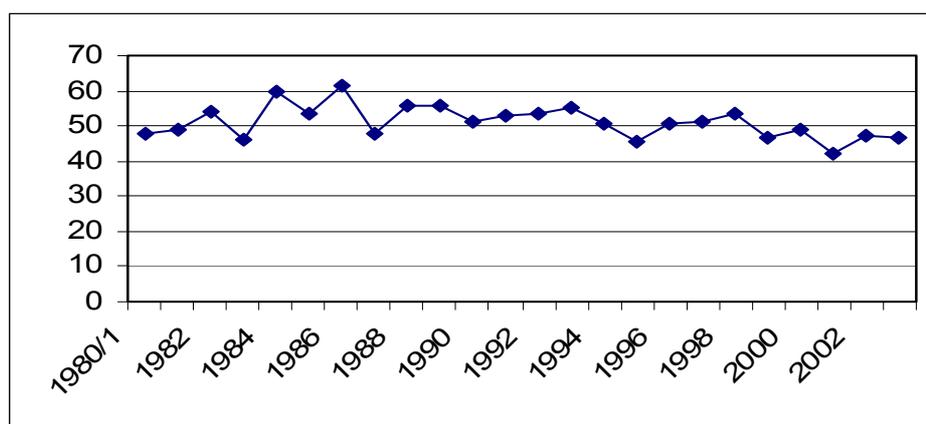
2.1. Le total des céréales

Le taux d'auto-approvisionnement d'un pays en un produit agricole donné est le rapport entre la quantité produite au cours d'une année et la quantité disponible au cours de cette même année. La quantité disponible est équivalente à la production à laquelle on additionne la différence entre importations et exportations ainsi que la variation des stocks au cours de l'année concernée.

En matière de céréales, les produits de première transformation des céréales, comme la farine, sont inclus dans le calcul du taux d'auto-approvisionnement.

Pour l'ensemble des céréales, le taux d'auto-approvisionnement a évolué comme indiqué dans la figure 1 au cours des campagnes 1980/81 à 2003/04.

Figure 1 : Evolution du taux d'auto-approvisionnement en céréales en Belgique de 1980/81 à 2003/04 (%).



Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : *Annuaire de statistiques agricoles*.
Institut National de Statistique

On constate dans la figure 1 que la Belgique est, depuis longtemps, largement déficitaire en matière de céréales. Au cours des dernières années, la production n'atteint pas la moitié du

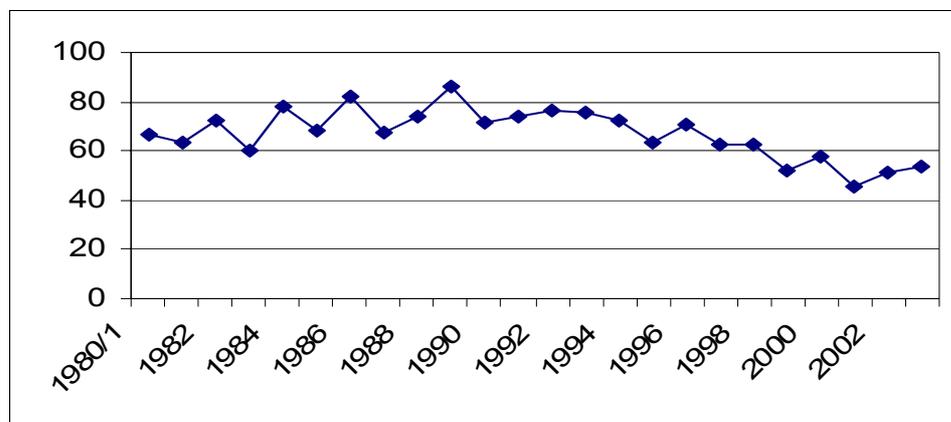
disponible, et donc des utilisations internes. C'était déjà le cas en 1980. Malgré le fait que les céréales représentent la première production végétale belge, des débouchés importants existent donc déjà. La hausse de la production n'a pas pu répondre à la hausse continue de la demande.

2.2. Le froment

Le froment représente de loin la principale céréale cultivée en Belgique. L'orge et le maïs ont également un rôle important.

L'évolution du taux d'auto-alimentation en froment est illustrée à la figure 2.

Figure 2 : Evolution du taux d'auto-alimentation en froment en Belgique de 1980/81 à 2003/04 (%).



Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : *Annuaire de statistiques agricoles*
Institut National de Statistique

Le taux d'auto-alimentation en froment était de l'ordre de 70 % de 1980 à 1996, avec des pics à 86 % en 1989 et 82 % en 1986. Au cours des dernières années, cependant, on observe un taux d'auto-alimentation sensiblement plus faible et variant autour de 50 %. En théorie, la production belge de froment pourrait donc doubler et trouver sans peine des débouchés dans les secteurs « traditionnels ».

La suprématie toujours plus marquée du froment dans la sole céréalière en Belgique n'a donc pas permis de suivre la croissance remarquable de la demande.

2.3. L'orge

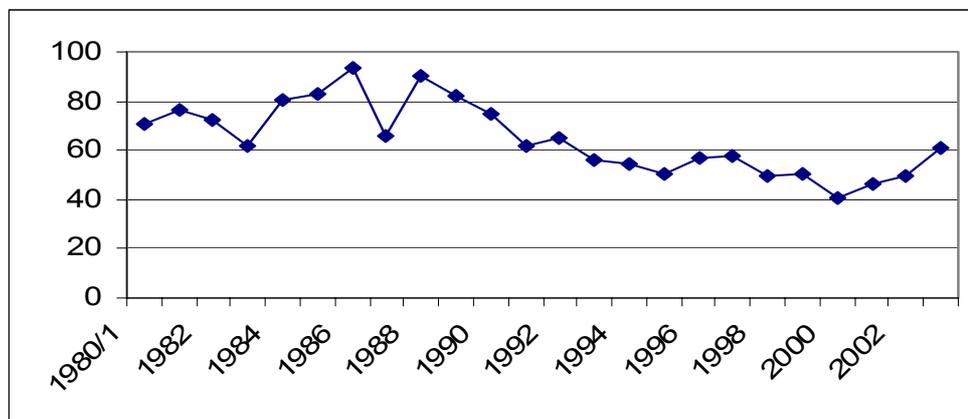
Au début des années 80, le taux d'auto-alimentation en orge était supérieur à 70 %. L'auto-suffisance a été frôlée en 1986 (93 %) et en 1988 (90 %). Par la suite, le taux d'auto-alimentation a tendance à se détériorer. On passe sous la barre des 50 % en 1998 et on atteint un minimum de 41 % en 2000. On observe une amélioration au cours des trois dernières années considérées, avec 61 % pour 2003/04.

Là encore, on constate qu'il existe une importante marge de manœuvre si l'on souhaite reconquérir le marché intérieur belge.

4 Approvisionnement en céréales

La figure 3 illustre l'évolution du taux d'auto-approvisionnement en orge.

Figure 3 : Evolution du taux d'auto-approvisionnement en orge en Belgique de 1980/81 à 2003/04 (%).



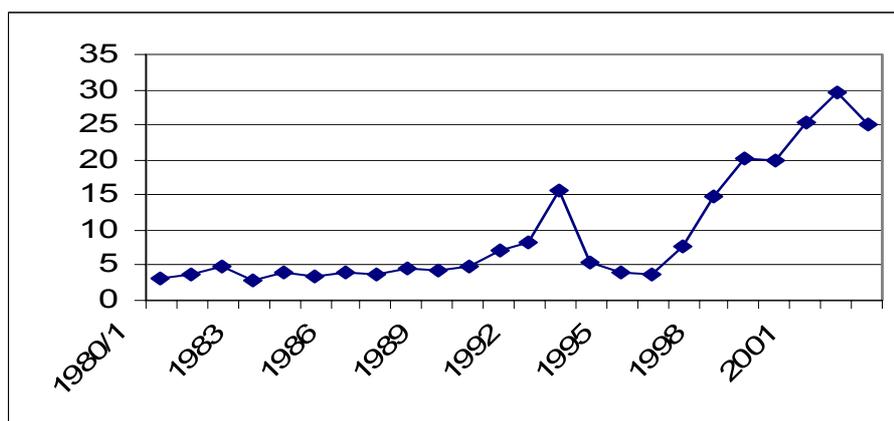
Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaires de statistiques agricoles.
Institut National de Statistique

2.4. Le maïs

Le maïs-grain étant une culture relativement récente dans notre pays, on observe une évolution du taux d'auto-approvisionnement nettement différente de ce qui est le cas pour le froment et l'orge.

La figure 4 illustre l'évolution du taux d'auto-approvisionnement en maïs.

Figure 4 : Evolution du taux d'auto-approvisionnement en maïs en Belgique de 1980/81 à 2003/04 (%).



Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaires de statistiques agricoles
Institut National de Statistique

La production de maïs-grain ayant été longtemps faible, le taux d'auto-approvisionnement n'atteignait que 3 ou 4%. C'est dans les années 90 qu'une importante amélioration est enregistrée, avec 15 % en 1998, 20 % en 1999 et 2000, 30 % en 2002 et 25 % en 2003/04.

Il s'agit du maïs-grain récolté à l'état humide pour l'alimentation du bétail. Ce grain est utilisé tel quel car les coûts de séchage sont prohibitifs.

Même si les progrès sont remarquables, il existe donc encore une importante possibilité de développement de la culture de maïs-grain humide en Belgique.

3. Les utilisations des céréales

3.1. Le total des céréales

Le bilan d'approvisionnement reprend cinq destinations possibles pour les céréales :

- L'alimentation animale,
- L'industrie,
- La consommation humaine,
- Les semences,
- Les pertes.

Le poste « alimentation animale » concerne les céréales non transformées (ou transformées à la ferme), provenant soit de l'exploitation, soit du marché. Le poste « industrie » est relatif à la transformation des produits non destinés à l'alimentation humaine (industries des aliments pour le bétail surtout, mais aussi demain des biocarburants) tandis que le poste « consommation humaine » a trait à des industries comme la meunerie, la boulangerie, la brasserie, ...

Le poste « semences » est assez particulier puisqu'il existe une législation, des contrôles ou encore un commerce extérieur spécifiques en la matière. Les quantités concernées sont faibles par rapport à la production totale.

Les pertes représentent les freintes inévitables dans les silos. L'évolution des utilisations du total des céréales est indiquée au tableau 1.

Tableau 1 : Evolution des utilisations des céréales en Belgique entre 1970/71 et 2003/04 (x 1000 tonnes).

| | 1970/71 | 1980/81 | 1990/91 | 2000/01 | 2003/04 |
|------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Production | 1675 | 2015 | 2112 | 2246 | 2294 |
| Disponible dont | 4659 | 4180 | 4135 | 4598 | 4905 |
| - aliments du bétail | 3090 | 2217 | 1873 | 2653 | 2973 |
| - industrie | 531 | 894 | 1216 | 769 | 714 |
| - consommation humaine | 951 | 991 | 986 | 1112 | 1147 |

*Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaire de statistiques agricoles
Institut National de Statistique*

On constate dans le tableau 1 que la production belge de céréales a sensiblement augmenté (+ 37 %) entre 1970 et 2003, la hausse étant surtout sensible en début de période. Elle se poursuit néanmoins, grâce à l'augmentation continue des rendements.

6 Approvisionnement en céréales

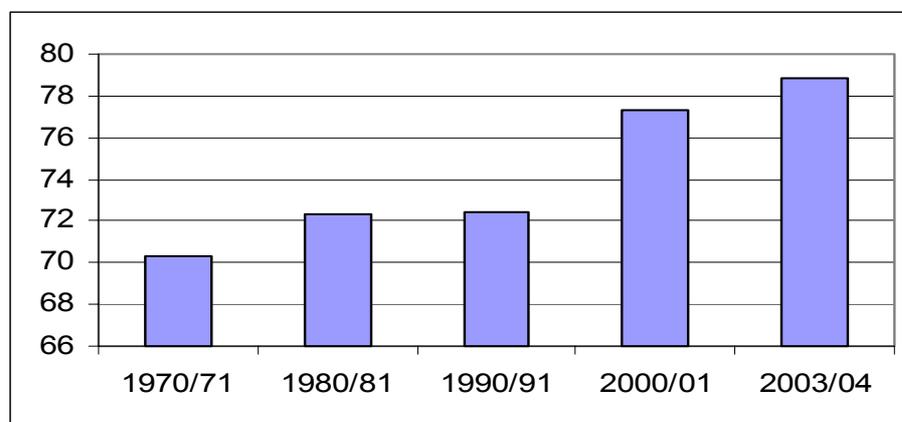
Les quantités de céréales utilisées en Belgique sont de l'ordre du double de la production. Après une légère baisse dans les années 70, on constate actuellement un regain de l'utilisation des céréales avec près de 5 millions de tonnes. L'évolution de la PAC, ainsi que le développement des élevages intensifs, expliquent les variations de production et d'utilisation des céréales.

La principale utilisation des céréales en Belgique est l'alimentation du bétail « en direct », c'est-à-dire qu'elles sont utilisées par les exploitations qui les produisent ou qu'elles sont achetées non transformées par les éleveurs qui les utilisent. Le développement du secteur de la volaille, notamment, a augmenté l'utilisation des céréales telles quelles. Par ailleurs, une bonne partie des céréales sont travaillées par les exploitants qui préparent eux-mêmes les rations de leurs animaux.

Le deuxième poste en importance est la « consommation humaine » c'est-à-dire la meunerie, la boulangerie, la brasserie, ... Ce poste apparaît fort stable au cours de la période écoulée, mais on observe néanmoins des valeurs un peu plus élevées durant les années récentes, avec environ 1,1 million de tonnes, soit 23 % des disponibilités en 2003/04, contre plus de 60 % pour l'alimentation de bétail.

Rapportée en équivalent-farine, la consommation humaine de céréales en Belgique était de l'ordre de 70 kg par habitant en début de période et approche les 80 kg au cours des dernières années (figure 5).

Figure 5 : Consommation humaine de céréales en Belgique en kg équivalent-farine par habitant de 1970/71 à 2003/04.



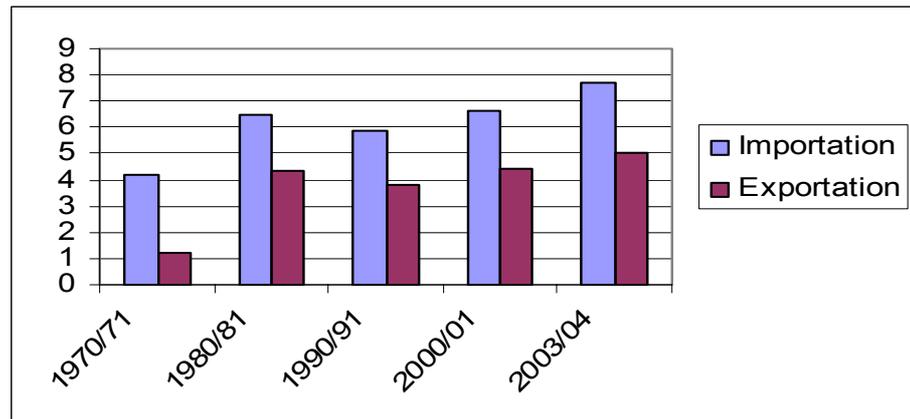
Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaires de statistiques agricoles
Institut National de Statistique

La troisième utilisation des céréales en Belgique est l'industrie « non alimentaire » pour les hommes, c'est-à-dire surtout l'industrie de fabrication des aliments composés pour le bétail. Ces dernières années, l'utilisation des céréales par cette voie s'est élevée à un peu plus de 700 000 tonnes, soit environ 15 % du disponible, ce qui représente une régression sensible par rapport aux années antérieures.

L'utilisation de semences de céréales est actuellement de l'ordre de 40 000 tonnes, soit une régression sensible par rapport au début de la période.

Les pertes, quant à elles, sont estimées à environ 25 000 tonnes durant ces dernières années. Il faut encore signaler que la Belgique est une véritable plaque tournante en matière de commerce extérieur des céréales ; tant les importations que les exportations concernent des tonnages élevés, avec ces dernières années des quantités respectives d'environ 7 et 5 millions de tonnes, soit plus du triple et du double de la production nationale ! (figure 6).

Figure 6 : Commerce extérieur de la Belgique en céréales : de 1970/71 à 2003/04 (millions de tonnes).



Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaires de statistiques agricoles
Institut National de Statistique

3.2. Le froment

Les principales utilisations du froment figurent au tableau 2.

Tableau 2 : Evolution des utilisations du froment en Belgique entre 1970/71 et 2003/04 (x 1000 tonnes).

| | 1970/71 | 1980/81 | 1990/91 | 2000/01 | 2003/04 |
|------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Production | 763 | 906 | 1340 | 1688 | 1643 |
| Disponible dont | 1556 | 1343 | 1879 | 2923 | 3133 |
| - aliments du bétail | 576 | 282 | 519 | 1349 | 1496 |
| - industrie | 8 | 62 | 389 | 420 | 452 |
| - consommation humaine | 924 | 958 | 933 | 1106 | 1131 |

Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaires de statistiques agricoles
Institut National de Statistique

La production de froment en Belgique a plus que doublé entre 1970 et les premières années du 21^e siècle, la part du froment dans le total des céréales passant de 46 à 75 %. Dans le même temps, les disponibilités en froment ont doublé, passant de 1,5 à 3 millions de tonnes. La part du froment dans le total des céréales utilisées en Belgique est donc passée de 33 à 64 %.

8 Approvisionnement en céréales

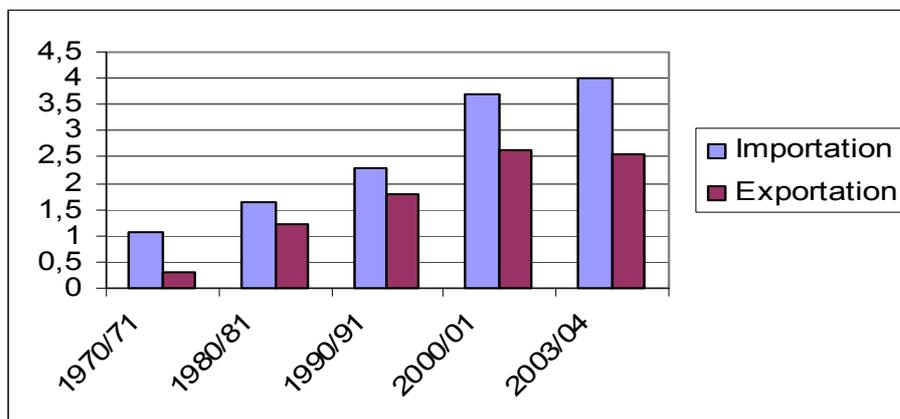
La consommation humaine représentait de loin la principale destination du froment dans les années 70 et 80, avec plus de 900 000 tonnes. Il n'en est plus de même au cours de ces dernières années où le froment se voit de plus en plus destiné à l'alimentation du bétail en direct (1,5 million de tonnes en 2003/04) ou via l'industrie des aliments composés (plus de 400 000 tonnes, alors qu'il n'était quasiment pas utilisé en 1970).

Les quantités de froment utilisées pour l'alimentation humaine ont cependant quelque peu progressé et dépassent 1,1 million de tonnes ces dernières années.

Le froment représente évidemment la céréale destinée à l'alimentation humaine par excellence. En équivalent-farine, la consommation par habitant de froment a longtemps avoisiné les 70 kg par an, avant d'atteindre 77-78 kg les dernières années.

Le commerce extérieur de grains de froment a beaucoup augmenté durant la période en revue (figure 7).

Figure 7 : Commerce extérieur de la Belgique en froment : de 1970/71 à 2003/04 (millions de tonnes).



Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : *Annuaire de statistiques agricoles*
Institut National de Statistique

Les importations de froment ont quadruplé en un peu plus de trente ans, passant de 1 à 4 millions de tonnes. Quant aux exportations, elles ont été multipliées par huit, passant de moins de 300 000 tonnes à plus de 2,5 millions de tonnes. Le solde est toujours négatif et se creuse ces dernières années, atteignant 1,4 million de tonnes en 2003/04.

3.3. L'orge

L'orge a suivi l'évolution inverse de celle du froment. Si sa production a augmenté dans les années 70, elle n'a fait que décroître par la suite, ne représentant plus, en 2003, qu'un tiers du tonnage de 1980. De plus en plus c'est le froment qui s'est substitué à l'orge dans la sole céréalière.

Les quantités d'orge disponibles en Belgique ont suivi la même voie que la production. On utilisait plus d'un million de tonnes d'orge dans les années 70 et 80, essentiellement pour les employer telles quelles à la ferme à destination de l'alimentation animale. Par la suite, les

disponibilités se situent aux environs de 800 000 tonnes, avant d'enregistrer une nouvelle baisse et un minimum de 443 000 tonnes au cours de la campagne 2003/04. On constate que c'est surtout l'utilisation directe de l'orge pour l'alimentation animale qui a surtout baissé, l'évolution étant moins nette pour les quantités destinées à la fabrication d'aliments composés.

Le tableau 3 indique les principales utilisations de l'orge en Belgique durant les 3 dernières décennies.

Tableau 3 : Evolution des utilisations de l'orge en Belgique entre 1970/71 et 2003/04 (x 1000 tonnes).

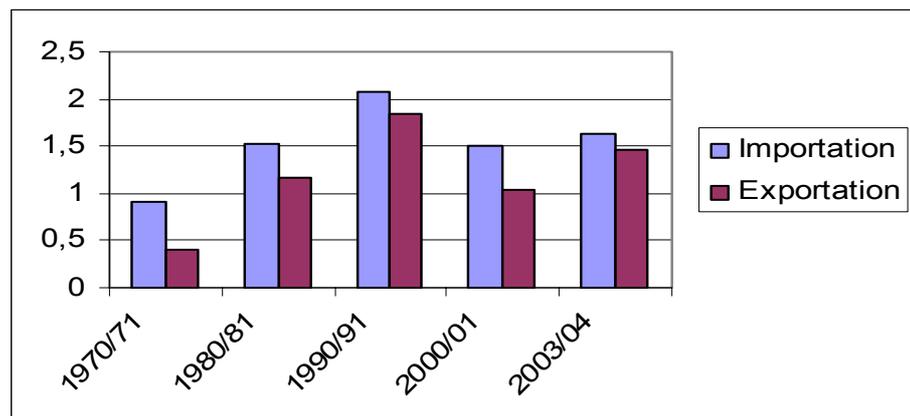
| | 1970/71 | 1980/81 | 1990/91 | 2000/01 | 2003/04 |
|------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Production | 571 | 866 | 594 | 334 | 271 |
| Disponible dont | 1080 | 1229 | 791 | 816 | 443 |
| - aliments du bétail | 780 | 856 | 425 | 483 | 183 |
| - industrie | 277 | 346 | 344 | 323 | 253 |
| - consommation humaine | 1 | 2 | 7 | 1 | 0 |

Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaires de statistiques agricoles
Institut National de Statistique

Autre contraste par rapport au froment : les quantités d'orge consacrées à l'alimentation humaine sont négligeables.

Le commerce extérieur en orge, quant à lui, a évolué comme indiqué à la figure 8.

Figure 8 : Commerce extérieur de la Belgique en orge de 1970/71 à 2003/04 (millions de tonnes).



Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaires de statistiques agricoles
Institut National de Statistique

Le commerce extérieur en orge s'est accru dans les années 70, mais ce n'est plus le cas depuis lors. Par ailleurs, le solde, toujours négatif, varie relativement peu, sauf pour 2003/04 où il est particulièrement faible, tout comme les utilisations de l'orge.

3.4. Le maïs

Les utilisations du maïs-grain en Belgique figurent au tableau 4.

Tableau 4 : Evolution des utilisations du maïs-grain en Belgique entre 1970/71 et 2003/04 (x 1000 tonnes).

| | 1970/71 | 1980/81 | 1990/91 | 2000/01 | 2003/04 |
|------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Production | 10 | 39 | 56 | 130 | 235 |
| Disponible dont | 1035 | 1204 | 1166 | 654 | 944 |
| - aliments du bétail | 771 | 696 | 654 | 624 | 928 |
| - industrie | 246 | 487 | 484 | 26 | 10 |
| - consommation humaine | 16 | 19 | 27 | 0 | 0 |

Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaires de statistiques agricoles
Institut National de Statistique

La production de maïs-grain en Belgique était insignifiante jusqu'il y a quelques années, mais a pris un réel envol récemment, avec plus de 200 000 tonnes en 2003. Il s'agit essentiellement de maïs récolté à l'état humide cultivé en Flandre.

Concernant les disponibilités, on se situe un peu au-dessus du million de tonnes jusque dans les années 80, mais on n'enregistre plus que 654 000 tonnes en 2000/01 avant de remonter à près d'un million de tonnes en 2003/04.

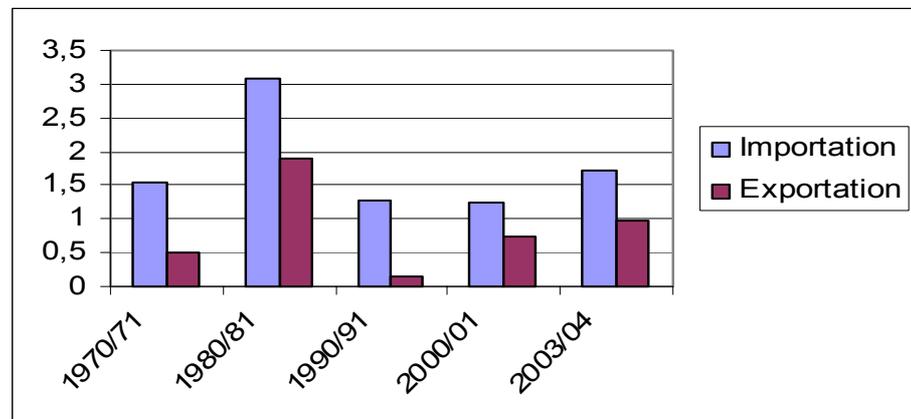
L'alimentation pour le bétail a toujours été la destination principale des grains de maïs, mais c'est surtout vrai ces dernières années, avec 95 % en 2000/01 et 98 % en 2003/04.

L'industrie constituait un débouché important durant les décennies précédentes, avec près d'un demi-million de tonnes en 1980/81 et 1990/91, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui, où les quantités de maïs destinées à l'industrie sont négligeables.

On notait encore quelques quantités destinées à la consommation humaine il y a quelques années, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Le commerce extérieur en grains de maïs est important (figure 9).

Figure 9 : Commerce extérieur de la Belgique en maïs : de 1970/71 à 2003/04 (millions de tonnes).



Source des données de base : Centre d'Economie Agricole : Annuaire de statistiques agricoles
Institut National de Statistique

On observe que les importations de maïs ont sensiblement baissé durant la deuxième partie de la période en revue, bien que l'on enregistre une remontée en 2003/04 avec 1,7 million de tonnes. Les exportations ont véritablement chuté avant de remonter également. Cependant, on note que le solde, toujours négatif, était de l'ordre d'un million de tonnes de 1970/71 à 1990/91 et se situe à un niveau inférieur dans les années 2000. La hausse des débouchés en alimentation animale, en effet, n'a pas compensé la quasi-disparition des débouchés industriels.

4. Conclusions

Les données relatives au bilan d'approvisionnement en céréales en Belgique permettent de mettre en évidence les faits suivants :

- La Belgique ne produit que la moitié des céréales utilisées sur son territoire ;
- Le commerce extérieur est très important et représente le double de la production nationale pour les exportations et le triple pour les importations ;
- Le froment a vu son poids s'accroître considérablement dans le total des céréales au cours de ces dernières années ;
- L'orge, au contraire, a enregistré un déclin sensible ;
- La production de maïs-grain humide s'est développée depuis quelques années ;
- L'utilisation de céréales en l'état sur l'exploitation, en vue de l'alimentation des animaux, représente de loin le principal débouché ;
- Un quart des disponibilités va à la consommation humaine (meunerie, boulangerie, brasserie, ...), qui est en légère croissance et approche les 80 kg équivalent farine par habitant et par an ;

12 Approvisionnement en céréales

- La fabrication d'aliments composés constitue le troisième débouché pour les céréales en Belgique.

A la suite de la défiscalisation des biocarburants en Belgique, un projet de construction d'une usine de bioéthanol d'une capacité de 300 000 m³ a été défini à Wanze par le groupe sucrier Südzucker. Ce bioéthanol serait produit à base de froment et des excédents sucriers (sucre C). La quantité de froment nécessaire atteindrait 800 000 tonnes, soit la moitié de la production belge de froment et plus du tiers de la production céréalière totale.

La construction d'une telle usine augmenterait donc considérablement les débouchés des céréales en Belgique. S'agit-il pour autant d'une réelle opportunité pour les agriculteurs belges, sachant qu'ils ne parviennent déjà pas à fournir la moitié des céréales utilisées dans le pays ?

En vérité, ce seront les prix des matières premières disponibles qui feront la décision, sachant que le marché proprement belge n'existe plus, mais qu'il est européen depuis longtemps et se mondialise de plus en plus.

Si un bénéfice direct pour les agriculteurs de nos régions céréalières n'est donc pas évident, il est cependant certain que, d'une manière globale, le développement des biocarburants, préconisé partout dans le monde, ne peut que renforcer la demande des matières premières agricoles et, en conséquence, pousser les prix vers le haut et améliorer la rentabilité de l'activité agricole.

5. Bibliographie

- Centre d'Economie Agricole. Annuaires de statistiques agricoles.
- DUQUESNE, B. (2005) Filière Grandes Cultures. Rapport 2005 ; Observatoire de la Consommation alimentaire. Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux.
- Institut National de Statistique. Statistiques relatives à l'agriculture et aux activités assimilées.